



N°61

JUILLET-SEPT
2019

LE BOIS DU CAZIER

Les Nouvelles

SOMMAIRE

- 2 Entre devoir de Mémoire et valorisation du Patrimoine
- 3 Mining Charleroi : Le Bois du Cazier en 3.0
- 4-5 Focus
- 6 La demande légitime de la famille Cicora
- 7 Les mercredis de l'été / Les Journées du Patrimoine / Igretec au fil de la vie
- 8 Programme du 8 août / Installation L'Âge du Charbon




Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture


Sites miniers majeurs
de Wallonie
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012


LABEL DU
PATRIMOINE EUROPÉEN



ENTRE DEVOIR DE MÉMOIRE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

ÉDITO

Notre devoir de Mémoire est de rappeler les événements tragiques de 1956 et tout leur contexte économique, politique et social. Ce devoir est aussi de confronter le passé avec le présent.

C'est pourquoi le Bois du Cazier adhère depuis 2007 à la Coalition internationale des Sites de conscience aux côtés de lieux comme Goré (l'île aux esclaves) au Sénégal, Monte Sole (Marzabotto où 800 civils furent massacrés par la SS en 1945) en Italie, ou encore Memoria Abierta à Buenos Aires préservant la mémoire des Victimes de la dictature argentine. Le but de la coalition est de tirer les leçons de l'histoire de ces sites pour développer une citoyenneté active dans la société contemporaine. Pour le Bois du Cazier, ce sont bien évidemment les thèmes de la sécurité au travail et des migrations qui ont été retenus.

Dans ce cadre, nous avons mis sur pied un parcours du migrant et des animations sur ce thème. En 2010, nous avons accueilli l'exposition « be.Welcome », conçue dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne, qui cherchait à provoquer le questionnement sur l'intégration.

Sur le thème de la sécurité au travail, après l'événement « Mineur aujourd'hui dans le monde » avec exposition et colloque à l'occasion du 60^e anniversaire de la catastrophe de Marcinelle en 2016, nous présentons cet automne une exposition sur le travail des enfants hier en Belgique et aujourd'hui dans le

monde. Manifestation qui a pour objectif de sensibiliser les jeunes à leur rôle en tant que consommateurs de biens fabriqués ailleurs, par des enfants.

Le 3 avril, nous organisons avec le Centre d'Action Laïque une conférence-débat « Retour actualisé sur Marcinelle », en présence de la professeure Anne Morelli, dont l'invitation se terminait par cette phrase : « Les catastrophes minières se succèdent encore dans le monde, la rhétorique officielle continue à faire la part belle à la fatalité, épargnant ainsi la responsabilité patronale ». Et le 26 avril, nous avons accueilli, pour la dixième fois, la mobilisation de la FGTB Charleroi pour la Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail.

Le 3 avril aussi, une cérémonie d'hommage avait lieu en l'honneur d'Enrico Del Guasta, *partigiano* communiste en Toscane pendant la Seconde Guerre mondiale et mort le 8 août 1956 à Marcinelle. Le 75^e anniversaire de la fin de cette guerre sera marqué le 8 mai prochain par un projet mémoriel autour de l'acte de résistance (dynamitage et vol de dynamite) qui eut lieu au Bois du Cazier en avril 1942 par les Partisans armés Raoul Baligand, Victor Thonet et leurs camarades dont la plupart ne virent pas la Victoire, arrêtés, torturés et tués par les Nazis.

L'actualité du Bois du Cazier a été aussi marquée ces dernières semaines par deux événements. L'un, controversé, l'exposition des œuvres de Georges Wasterlain

(Donation Claude Simon), l'autre, grave, lié à la tragédie de 1956, consistant en la demande par l'une des familles de tests ADN sur les 17 dépouilles de mineur restées inconnues. Des moments forts !

Mais le devoir de Mémoire n'est pas notre seul objectif, une autre de nos missions est la valorisation du Patrimoine. C'est pourquoi nous présentons cet été « Mining Charleroi » installation numérique et ludique à destination du tout public. Ce choix s'explique par 2 raisons : le travail artistique de Roman Minin, le bien nommé, et les nouvelles techniques numériques.

Cette valorisation patrimoniale culminera comme chaque année autour des Journées de septembre, se mettant cette fois sur leur « 31 ». Pour ce, le Bois du Cazier a mis les petits plats dans les grands avec, en plus des attractions en cours, une exposition de photographies présentant le site avant, pendant et après les travaux dans le cadre d'un événement sur les grandes réalisations et travaux de réhabilitation menés par l'intercommunale IGRETEC entre 1999 et 2005.

Enfin, revenons à notre devoir de Mémoire essentiel, raison de l'existence de notre site, les commémorations du 63^e anniversaire de la tragédie du 8 août 1956. Cette année, nous présentons une installation mémorielle « L'Âge du Charbon » qui entretient la mémoire à travers des témoignages et des portraits photo et vidéo de mineurs italiens en Hainaut.

Jean-Louis Delaet,
Directeur.

EXPOSITION « DÉFENSE DE JOUER » Le travail des enfants hier et aujourd'hui

Du 14/09 au 08/12/19

Déclinée en cinq parties, cette exposition a de multiples objectifs. Le premier est de rappeler qu'aujourd'hui, des enfants sont mis au travail dans les mêmes secteurs industriels dans les pays en voie de développement qu'en Europe lors de la révolution industrielle (dans le textiles, les mines...). Il s'agira également de comprendre pourquoi les enfants travaillaient, dans le passé en Belgique et aujourd'hui ailleurs dans le monde. Enfin, elle visera à sensibiliser les visiteurs à leur rôle en tant que consommateurs. Documents historiques, textes de loi, archives, témoignages, photographies, films alimenteront ce rendez-vous interpellant.

Info : c.dethy@leboisducaziers.be - a.musin@leboisducaziers.be



MINING CHARLEROI : LE BOIS DU CAZIER EN 3.0

05/07 > 06/10/19



Le Bois du Cazier se décline en version 3.0. Jusqu'au 6 octobre, le réel de la brique côtoie le virtuel des œuvres (peinture, tapisserie, vitrail, bas-relief) et installations en 2, 3 et même 4 dimensions grâce à la magie de la réalité augmentée et des casques de réalité virtuelle. Les mineurs s'animent dans des décors colorés inspirés des icônes du folklore populaire orthodoxe. Ou quand les nouvelles technologies, entre représentations historiques et artistiques, sont au service de la mémoire. Et près de deux siècles après la révolution industrielle, quoi de plus logique qu'un site de patrimoine industriel accueille une autre révolution... numérique cette fois.

Cette exposition, unique en son genre, est l'œuvre de l'artiste Roman Minin. Graphiste, graffeur mais aussi auteur d'installations scénographiques, il est aujourd'hui une des figures majeures de l'art contemporain en Ukraine. Roman est né en 1981 à Dimitrov dans la région de Donetsk, une ville - il n'y a pas de hasard - jumelée avec Charleroi.

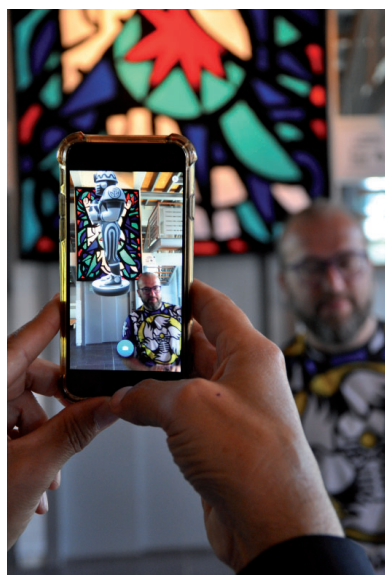
C'est ainsi que lorsqu'il a franchi les grilles du Bois du Cazier, l'artiste s'est tout de suite senti « comme à la maison » : « Quand je suis arrivé au Bois du Cazier à Charleroi, je me suis senti comme chez moi, tout me semblait très précieux et cher. Si on prend la ville de Donetsk et on la mélange avec les histoires d'Andersen, on obtient Charleroi.

Ville de conte de fées avec une histoire compliquée. En fait, les Belges ont joué un rôle très important dans le développement de la région de Donetsk ». Cette région qui l'a vu naître est, depuis 2014, en proie à un conflit armé, ce qui l'a contraint à fuir. L'artiste est aujourd'hui réfugié à Kharkiv.

Se mêlent dans l'œuvre de Roman Minin l'art populaire et la poésie sous une forme calligraphique personnelle. La nouvelle inspiration de cet artiste est donc l'usage de la réalité virtuelle, qui plonge le spectateur dans un univers onirique et surprenant, que ce soit à partir d'une œuvre en 2D, sublimée par la réalité augmentée par le biais d'un smartphone, ou en réalité virtuelle visible avec un casque.

L'installation « Mining Charleroi » se compose d'un parcours de 8 stations en réalité augmentée, de 2 animations en réalité virtuelle (VR), et de nombreux visuels.

Nos remerciements vont particulièrement à Jacques-Antoine Tanner, de la galerie Mhaata à Bruxelles, pour la co-organisation de cette installation, à Asymetrie pour le prêt de matériel de haute technologie, et à Monsieur l'Ambassadeur d'Ukraine Mykola Tochytskyi pour son soutien dès nos premiers contacts.



A L'AFFICHE



COMMENT PROCÉDER ?

Pour découvrir l'installation, il faut tout d'abord télécharger gratuitement l'application SIMO AR. Conservez votre 4G activée pendant tout le parcours. Repérez-vous en suivant la numérotation sur le plan et scannez les différents lutrins verts numérotés de 1 à 8 ou les bâches géantes. Les lieux marqués d'un VR sont visibles uniquement avec les casques fournis. Des fléchages jaunes vous permettent de vous repérer tout au long du parcours.





LES SITES MINERS MAJEURS EN SILÉSIE

Les 12 et 13 avril. Dans la suite de l'Accord de coopération bilatérale entre la Pologne et la Wallonie 2017-2019, les Sites miniers majeurs wallons, inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco, étaient représentés à Tarnowskie Gory et Zabrze pour le transfert du modèle wallon vers les sites candidats en Voïvodie de Silésie. Leurs délégués ont également participé à la 16^e Conférence internationale du Patrimoine industriel. Sur la photo,

La délégation belge parcourt la galerie d'écoulement scénographiée de l'ancienne mine Luiza à Zabrze. Une attraction touristique à découvrir absolument ! Bravo à nos amis polonais.

FÊTE DU TRAVAIL ... ET DE LA JEUNESSE

Le 1er mai, le Bois du Cazier a célébré la Fête du Travail ainsi que les héritages culturel et industriel européens en musique et en danse avec un flashmob organisé à l'initiative d'ERIH (European Route of Industrial Heritage) en simultané des dizaines de sites européens. Dès 14h, les écoles de danse l'Atribu (Châtelet) et Chore Ame Dance (Châtelaineau) ont proposé une série d'animations et initié les participants à la chorégraphie imaginée par l'académie Groove Dance Classes. L'occasion pour les jeunes, surtout, de découvrir le patrimoine industriel du 20^e siècle dont ils se sentent de plus en plus étrangers.



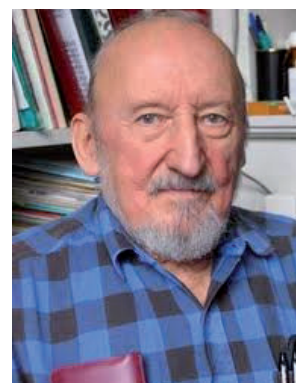
LE CONCOURS SCOLAIRE « HISTOIRES DES HOMMES ET DU CHARBON »

Le 4 mai. À l'initiative du Com.It.Es (Comitati degli Italiani all'Estero) de Charleroi et de l'Office scolaire du Consulat général d'Italie, 350 enfants des cours d'italien dispensés dans 16 écoles des provinces de Hainaut et de Namur ont participé à ce concours. Les enfants ont réalisé notamment des dessins rappelant l'histoire des travailleurs italiens venus travailler dans les mines belges : leur grand ou même arrière grand-père. Justement, des anciens mineurs avaient souhaité rejoindre les lauréats pour (re)tisser les liens au-delà des générations. M. le Consul général David Michelut leur avait fait l'honneur d'être également présent. Bravo aux enseignants !



LE BOIS DU CAZIER ET LE PACIFISME EN BELGIQUE

Le 9 mai, à l'occasion de la Journée de l'Europe, le site a accueilli deux événements mettant à l'honneur les valeurs fondamentales du projet européen : la paix, la liberté, la tolérance et la solidarité. A l'issue d'une visite guidée exceptionnelle articulant histoire minière et construction européenne, Jacques Gillen, archiviste au Mundaneum, a donné une conférence intitulée « Histoire du Pacifisme européen. L'exemple de la Belgique ». Le conférencier y a notamment évoqué Jean Van Lierde (1926-2006) un objecteur de conscience qui fit son service civil au Bois du Cazier. Une expérience dont il tirera une brochure « Six mois dans l'enfer d'une mine belge », parue quelques mois avant la catastrophe du 8 août 1956.





LA FÊTE DES VOISINS

Le 24 mai, une cinquantaine de voisins nous ont rejoints dans une ambiance conviviale dans le cadre de la Fête des Voisins. L'occasion de (re)découvrir le site à travers des visites prévues particulièrement pour l'occasion : parcours insolite, nouveautés et « coups de cœur » de l'équipe de l'ancien site minier. La soirée s'est terminée avec le verre de l'amitié, l'opportunité de déguster la Cazi'ëlle spécialement brassée par la Brasserie du Pays Noir pour nos visiteurs.

NOUVEAU SUCCÈS POUR SPORT TERRILS POUR TOUS

Les 1^{er} et 2 juin, la huitième édition de « Sport Terrils » a enregistré un nouveau record de fréquentation en attirant plus de 3.700 personnes. Sur les 26 hectares du site, petits et grands sportifs, confirmés ou pas, ont pu s'initier à une vingtaine de sports dont le cirque aérien, la spéléologie (en clin d'œil au travail des mineurs), l'accrobranches, le mur d'escalade, ou encore les très prisés tyrolienne à partir du terril et death ride du haut du chevalement. La gratuité de l'événement et la qualité des animations grâce entre autres à la présence de la Défense nationale, en font un événement majeur dépassant les frontières carolol. Nous vous fixons d'ores et déjà rendez-vous les 6 et 7 juin prochains.



DANS LE RETRO



STAGE DE CÉRAMIQUE

Du 1^{er} au 4 juin, les ateliers du Bois du Cazier ont innové : une quinzaine de personnes ont participé au premier stage de céramique. Pendant 3 jours, encadrées par l'artiste Françoise Giaiotto, elles ont appris les différentes techniques de bases du modelage de l'argile et conçu un décor via la technique du transfert. Après la réalisation de petites pièces tests et l'introduction aux différentes techniques de modelage, les stagiaires ont pu créer leurs pièces personnelles qui, une fois finies, ont été enfournées avant l'engobage et l'émaillage. L'expérience vous tente ? Une deuxième session de stage sera organisée dans les prochaines semaines.

WASTERLAIN ET LA COLLABORATION

Le 13 juin, une conférence-débat, initiée dans le cadre de l'exposition « Georges Wasterlain, peintre et sculpteur ouvrier «Donation de Claude Simon», a évoqué l'épineuse question «Faut-il exposer les œuvres d'un artiste de la collaboration?». Cette rencontre, prévue dès la mise sur pied de l'exposition, venait à point nommé suite aux reproches émis par la FGTB lors des discours du 1^{er} mai et à l'interpellation du PTB au Conseil communal du 3 juin. Face à une assemblée attentive d'une cinquantaine de personnes, Chantal Kesteloot, Docteur en Histoire (ULB), responsable «Histoire publique» (CegeSoma/Archives de l'Etat), et des représentants de Art & Héritance, de la FGTB et du Bois du Cazier ont confronté leurs idées pendant près d'une heure trente.



COAL QUARTET : UN CYCLE D'EXPOSITIONS



Le 21 juin, les 4 sites miniers majeurs de Wallonie -Blegny-Mine, Bois-du-Luc, le Grand-Hornu et le Bois du Cazier- se sont unis sous le nom de « Coal Quartet » et vous proposent, d'ici 2020, 4 expositions sur le thème des 4 éléments. Le Centre d'innovation et de design au Grand-Hornu et Bois-du-Luc ont ouvert le bal avec respectivement des expositions sur l'air « Design on air » et l'eau « Or bleu / Diamant noir ». Le Bois du Cazier accueillera, en 2020, des animations autour du thème du feu. Sur la photo, les responsables des 4 sites.

LA DEMANDE LÉGITIME DE LA FAMILLE CICORA

Sur les 262 victimes de la catastrophe du 8 août 1956, 245 ont été formellement identifiées par des membres de leurs familles. Pas Francesco Cicora. 63 ans plus tard, son fils Michele a entamé des démarches inédites afin d'obtenir l'expertise ADN des 17 corps de mineurs inconnus inhumés depuis plus de six décennies sur la pelouse d'honneur du cimetière de Marcinelle. Il espère ainsi pouvoir rapatrier la dépouille de son père dans le cimetière du village natal à San Giuliano di Puglia (Molise, province de Campobasso). Il s'agit de reprendre la procédure initiée en 1956 au lendemain du drame, en s'appuyant sur les techniques scientifiques actuelles.

L'initiative a le soutien inconditionnel du Bois du Cazier qui accompagnera, bien entendu, la démarche entreprise par le Collectif des familles. Puisque c'est le premier défi à relever : parvenir à mobiliser les descendants des 16 autres victimes dont les corps n'ont pu être identifiés. Il s'agira de constituer un Collectif des familles et de leurs amis qui partagent la même sensibilité pour l'identification du corps d'un mari, d'un père ou d'un parent. Plus de familles seront disposées à

se joindre à cette requête, plus la portée de cette demande sera de grande et incontournable. Il y aura alors la possibilité de réaliser des tests ADN de reconnaissance des corps des victimes, à partir d'échantillons prélevés sur les membres non pas d'une seule famille mais de plusieurs familles de victimes.

L'étape suivante sera de solliciter le Ministre de la Justice du Gouvernement fédéral au nom de ce Collectif par l'adresse d'une requête circonstanciée. Car pratiquer ces tests ADN suppose l'octroi d'une série d'autorisations. Parallèlement, une deuxième requête sera envoyée au

Ministre italien des Affaires étrangères. Le meilleur soutien à la démarche entreprise serait un courrier que le Ministre adresserait au nom du Gouvernement de la République italienne auprès du Gouvernement belge.

Au-delà des aspects juridiques et politiques, la question des moyens financiers se pose également. Le coût de ces tests est évalué entre 30 000 et 50 000 euros. Un coût que les descendants estiment devoir être porté à charge des États qui ont imposé des sacrifices à des milliers de travailleurs dans le cadre du traité d'immigration belge-italien.



Les 16 autres Victimes

Douze Italiens :

BASSO Pietro
BRUNO Pompeo
CECCOMANCINI Rocco
CICORA Francesco
CIRONE Edmondo
DI DONATO Eligio
DI QUILNIO Dante
FERRANTE Pasquale
GRANATA Michele
MARTINELLI Francesco
PETRONIO Secondo
ROMASCO Eduardo

Deux Belges :

ALLARD François
PELLEGRIMS Oscar

Autres nationalités :

HELLER Reinhold - Allemand
BELAMRI Ammar - Algérien
KATSIKIS Nikolaos - Grec

Info :

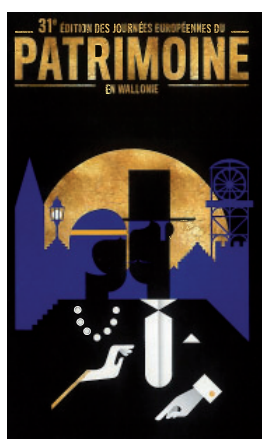
a.forti@leboisducazier.be

IN MEMORIAM

Notre Conseil d'administration a l'immense tristesse de vous annoncer les décès de Marie-Thérèse Roisin, membre d'honneur de l'Asbl depuis plus de 25 ans, et de David Drimmer (1938). Ce dernier, ingénieur industriel, a débuté sa carrière sur le site de Hainaut-Sambre à Couillet. Rapidement, il devient un spécialiste de l'entretien et de la réfection des hauts fourneaux. C'est dans cette branche qu'il mènera l'ensemble de sa carrière à Charleroi, Liège mais aussi en Allemagne (à Eko-Stahl). Retraité, administrateur du Bois du Cazier depuis 2014, David Drimmer s'était particulièrement impliqué dans la sauvegarde du HF4, dont il avait, dans sa carrière, participé au reconditionnement dans le cadre du Plan Gandois.



JOURNÉES DU PATRIMOINE DES 7 ET 8 SEPTEMBRE



LE BOIS DU CAZIER, LE DEVOIR DE MÉMOIRE CONJUGUÉ AU FUTUR

Une fois de plus, le site participera à cet événement qui est une occasion de découvrir gratuitement un lieu patrimonial. La thématique de cette année est « le patrimoine sur son 31 ! ». Pour ce, le Bois du Cazier a mis les petits plats dans les grands avec une plongée dans le temps grâce à la réalité augmentée qui redonnera vie aux lieux emblématiques par l'intermédiaire de smartphones, une exposition de photographies présentant

le site avant, pendant et après les travaux ainsi que des visites guidées sur le thème.

L'installation Mining Charleroi de l'artiste ukrainien Roman Minin sera toujours visible sur le site, mêlant art du vitrail et du street art, chaque œuvre graphique étant doublée d'une lecture en réalité augmentée ; ainsi que l'installation « L'Âge du Charbon » (voir page 8).

Info : www.leboisducazier.be

IGRETEC AU FIL DE LA VIE

Photographies du CRPC

Exposition du 06/09 au 06/10/2019

Une exposition d'une centaine de photographies, prises par les membres du Cercle royal de photographie de Charleroi, présentera les grandes réalisations et travaux de réhabilitations d'IGRETEC dans la région de Charleroi, avec un focus particulier sur les travaux de requalification du site du Bois du Cazier menés par cette intercommunale entre 1999 et 2005. À voir dans la salle du Forum (jusqu'au 15/09) et dans l'entrée du musée de l'Industrie.

ZOOM SUR...

DES ANIMATIONS TOUT L'ÉTÉ

Sur les traces de mineurs, partez en balade sur les terrils, initiez-vous à la cuisine sauvage ou apprenez à vous repérer sur une carte !

Chaque mercredi de l'été, de 14h à 16h, découvrez le site et la nature qui entoure le Bois du Cazier avec nos animations étonnantes ! A vivre en famille ou entre amis (dès 6 ans) pour un chouette moment intergénérationnel.

17/07 & 07/08 : Visite guidée du Bois du Cazier. Vivez dans les pas des mineurs, de leur arrivée sur le site à leur descente dans la mine.

24/07 & 21/08 : Parcours Orientation

Suivez les balises sur les bâtiments et les terrils pour trouver le trésor.

31/07 & 28/08 : Balade commentée sur les terrils

Découvrez la faune et la flore particulières des terrils sur lesquels la nature a repris ses droits.

14/08 La cuisine sauvage

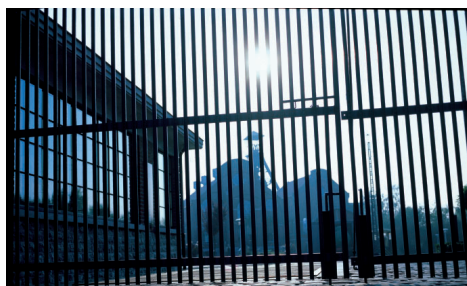
Apprenez à reconnaître les plantes et à les cuisiner avant de les déguster avec Chana (Charleroi Nature).



INFOS PRATIQUES

Tous les mercredis de l'été,
de 14h à 16h
6€ par participant

Réservation indispensable :
reservation@leboisducazier.be



LE BOIS DU CAZIER PATRIMOINE MONDIAL

Les 03/08 et 10/08 à 15h

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE BOIS DU CAZIER, SON HISTOIRE, L'ACTUALITÉ...

Les 3 et 10 août, visite spéciale du site par Alain Forti, conservateur, et Jean-Louis Delaet, directeur.

Réservation souhaitée : 071/29 89 30 - freservation@leboisducazier.be



MERCREDI 7 AOÛT

Grand-Place de Marcinelle

17h00 : Dépôt de gerbes au Monument international du Travail

Site du Bois du Cazier

18h00 : Célébration eucharistique
19h00 : Inauguration de l'installation mémorielle *L'Âge du Charbon*

JEUDI 8 AOÛT

Site du Bois du Cazier

08h05 : Bénédiction de la cloche *Maria Mater Orphanorum*
08h10 : Deux cent soixante-deux tintements de la cloche en rappel des Victimes

09h00 : Hommage pluriconvictionnel

09h30 : Discours officiels

10h00 : Dépôts de fleurs par les associations d'anciens mineurs au monument *Aux Victimes*

10h30 : Départ en cortège vers le cimetière de Marcinelle par les rues du Cazier et des Sarts

Cimetière de Marcinelle

10h45 : Recueillement et dépôt de fleurs aux monuments *Aux Mineurs* et *Sacrifice des Mineurs italiens*

Site du Bois du Cazier

12h00 : Réception du Consul Général d'Italie

Parking conseillé pour le 8 août : cimetière, Place des Haies et Cours Garibaldi.

Navette de bus prévue entre le Bois du Cazier et le cimetière.

Réservation indispensable au 071/88 08 58



INSTALLATION L'ÂGE DU CHARBON DE FABIO CARAMASCHI ET SILVIA CARACCILO

L'exposition « L'âge du charbon », c'est une double narration par l'image. Celle de la fixité des images photographiques imprimées sur sels d'argent et celle des images en mouvement qui se fondent ainsi en un monument visuel au mineur inconnu, pour conserver vivante la mémoire des derniers témoins de l'âge du charbon et la transmettre aux nouvelles générations.

Pour réaliser cette série de portraits, les deux artistes sont partis sur la trace des mineurs italiens dans la province du Hainaut. Dans leurs yeux, ils ont revu les regards des jeunes gens qui abandonnaient leur terre dévastée par la pauvreté et par la guerre, pour chercher un avenir meilleur, au fond d'un trou noir dans un pays étranger. Ils ont décidé d'immortaliser ces regards, ces « gueules noires » et leurs souvenirs poignants à travers deux vidéos « L'Âge du charbon » et « Les portraits vidéo sur moniteur » et une exposition photo.

Cette installation est à découvrir du 8 août au 8 septembre prochains. Avec le soutien de l'Institut italien de Culture et du Consulat général d'Italie.



32^E JOURNÉE INTERNATIONALE DES MINEURS À KAYL (L)

Le dimanche 29 septembre 2019 aura lieu, à Kayl-Tétange, la 32^e journée internationale des mineurs. Un départ en car du Bois du Cazier est prévu à 6h30 en partenariat avec l'Amicale des Mineurs des charbonnages de Wallonie. Hommage au Monument international.

Prix : 25 euros par participant. Clôture des inscriptions : le 30 août ou dès réception des 50 premières réservations. Mode de paiement : Par virement : à verser sur le compte A.M.C.W - IBAN : BE18 3600 4535 3465 - Email : filomena.camilleri@gmail.com

© Photo Kayl



Rue du Cazier 80 - 6001 Marcinelle - Tél. : 071/88 08 56 - Fax : 071/88 08 57
www.leboisducazier.be - info@leboisducazier.be
 Ouvert au public du mardi au vendredi de 9h à 17h
 Les samedi et dimanche de 10h à 18h

Le Bois du Cazier, Les Nouvelles - Journal d'information de l'asbl "Le Bois du Cazier" imprimé sur papier écologique certifié FSC / **Directeur de publication** : Jean-Louis Delaet / **Rédacteur en Chef** : Isabelle Saussez / Ont collaboré à ce numéro : V. Demanet., J. van der Vrecken / **Crédits photographiques**: J.L. Delaet, A. Forti, C. Jeuniaux, O. Sanglier / **Conception graphique** : B. Chartier / **Imprimeur** : European Graphics.